

CHAMPIONNAT REGIONAL INDIVIDUEL

BENJAMINS - MINIMES

Dimanche 26 juin 2016 à L'AIGLE

QUALIFICATIONS :

Seront qualifiés les athlètes qui auront réalisés les minimas ci-après, entre le 1^{er} novembre 2015 et le dimanche 12 juin 2016. La liste des qualifiés, établie à partir de SIFFA-PERF, sera publiée le mardi 14 juin dans l'après-midi sur le site de la LBNA.

Epreuve	BF	BH	MF	MH	Epreuve
50	8"15	8"05	7"95	7"55	50
100	15"90	15"60	14"60	14"00	100
1000	3'56"00	3'44"00	3'55"00	3'22"00	1000
2000			8'30"00		2000
3000				12'00"00	3000
50 haies	11"30	10"65			50 haies
80 haies			16"30		80 haies
100 haies				19"10	100 haies
200 haies			38"30	36"00	200 haies
hauteur	1m10	1m15	1m28	1m32	hauteur
perche	1m30	1m60	1m80	1m80	perche
longueur	3m75	4m10	4m15	4m65	longueur
triple saut	7m15	8m05	8m40	9m30	triple saut
poids	7m10	7m00	7m30	8m60	poids
disque	12m00	13m10	15m00	19m00	disque
marteau	13m00	13m00	15m00	18m00	marteau
javelot	11m50	17m30	12m00	21m20	javelot
Marche	PAS DE MINIMAS				Marche

CONFIRMATIONS des QUALIFIES:

Les athlètes, ayant réalisés les minimas, seront pré-engagés sur le site LBNA. Les clubs devront, avant le vendredi 24 juin 9h, confirmer les engagements suivant les épreuves choisies, via le module du site LBNA. ATTENTION : Respectez le règlement !

DEMANDES de REPECHAGES :

Les éventuelles demandes de repêchages devront être envoyées à Jérôme LUCOTTE, par courriel jerome.lucotte@athle.fr, au plus tard le lundi 13 juin à 14h. Les demandes de repêchages doivent comporter les nom, prénom, club, n° de licence, catégorie, épreuve, performance réalisée, la date et le lieu de cette performance. Quand le repêchage est accepté, la LBNA se chargera d'engager l'athlète concerné.